## **#EXPRESSION POLITIQUE**



## 2025 : LE RÉVEIL

Vous avez peut-être observé dans les dernières publications du Voreppe Emoi une accélération de la mise en avant, de la forte valorisation, de plus ou moins grandes réalisations : le réaménagement du square de Brandegaudière, la cour d'école élémentaire Stendhal, la réalisation prochaine de la pose de jeux pour enfants à coté de la salle du Chevalon, les travaux à Volouise, « vitrine » d'une rue apaisée (qui, au vu du coût, restera un aménagement unique sur la commune), le rachat de deux commerces présenté comme une « opportunité » (en oubliant celles qu'ils ont eues depuis 10 ans et que deux autres ont fermé cette année), la décoration « fleurie » de la grande rue.... Sans parler du vote in extremis lors du conseil municipal de septembre de la réalisation d'une dernière tranche de piste cyclable rue des martyrs, sans consultation des utilisateurs mais qui pourra être finie pour mars 2026!

On peut se demander pourquoi avoir attendu 10 ans pour engager ces chantiers.

Il est vrai que l'on ne peut tout mener de front : construire des quartiers entiers et s'occuper de bien vivre et du quotidien des habitants.

Les quelques spectateurs du conseil municipal de Juin ont pu remarquer que le bilan triennal du ZAN (zéro artificialisation nette) arrive bien à propos et permet de repousser le projet de construction à côté du cimetière du Chevalon qui était une épine politique dans le pied de la majorité.

Relisez les Voreppe Emoi: vous constaterez que, ces derniers mois, la majorité parle beaucoup de territoire durable, de résilience face aux défis climatiques, d'opportunité de valoriser le bâti existant, de modes doux, de verdir nos espaces urbains... certainement quelque part, mais en tout cas pas sur la très minérale place Geneviève Degaulle- Anthonioz, ni sur le nouveau « bitume » du terrain de « sport pour tous » aménagé à Pignéguy!

À croire que des élections approchent...

La majorité fait de la communication; nous vous parlons de convictions.

Réduire la consommation d'espaces agricoles et forestier, désimperméabiliser les sols, rénover les bâtiments publics, réduire les consommations énergétiques de ceux-ci, les rendre accessibles à tous... sont des obligations légales. Avoir des convictions, ce n'est pas attendre les lois pour faire.

Avec force communication, la majorité pourra considérer 2025 comme une « bonne année » pour son action, une année « idéale » pour valoriser les précédentes.

Pour nous, ce sont 10 années de perdues. 10 années pendant lesquelles la majorité, par une gestion au coup par coup, a oublié qu'un des devoirs des élus est aussi de prévoir, d'anticiper.

10 ans, c'est à peine le temps que met un arbre pour commencer à faire de l'ombre...

Le groupe VoreppeAvenir Retrouvez toutes nos interventions sur VoreppeAvenir.fr

## DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE FAVORISÉES

Début septembre 794 écoliers ont rejoint les diverses écoles de Voreppe pour démarrer une nouvelle année scolaire.

Depuis déjà deux mandats nous avons mis un accent fort sur la réussite des plus jeunes à travers diverses actions.

Ainsi cette année encore nous avons souhaité investir massivement afin que les écoles soient à la pointe en matière d'accès aux technologies : sur l'été, toutes les classes ont été entièrement rééquipées en termes d'informatique par des câblages ren-

forcés, des tableaux interactifs, des ordinateurs.... Ce chantier s'inscrit dans un dispositif Territoire Educatif Numérique de l'Education Nationale et a été soutenu financièrement par le département de l'Isère à hauteur de 123 000 € sur les 490 000 € engagés.

Cette action permet aux enseignants de disposer des outils numériques adaptés à la pédagogie.

Et parce que nous n'ignorons pas les dérives que peuvent représenter les réseaux sociaux, les mésusages des téléphones portables, le service Jeunesse travaille en lien étroit avec les groupes scolaires afin de prévenir et alerter enfants et parents des dangers.

Pour que les enfants soient dans un environnement sain une mesure nationale s'applique dorénavant devant les écoles : l'interdiction de fumer.

Bien avant que le décret de juillet 2025 soit publié les enfants du conseil municipal jeunes avaient émis le souhait que des règles soient établies afin de préserver leur santé. Bravo à eux pour leur anticipation! Dorénavant il appartient aux adultes de bien respecter cet interdit et de montrer l'exemple.

Toujours pour apaiser et rendre les conditions d'épanouissement optimales le chantier de végétalisation de la cour de l'école Stendhal a été engagé durant les vacances. Une cour conçue avec les enfants, les enseignants, les personnels d'animation et de restauration scolaire. Cette nouvelle cour, moins minérale, plus arborée, avec des jeux, des espaces propices à la détente devrait contribuer à apaiser les temps de récréation et ainsi favoriser la quiétude lors du retour en classe.

Quant à l'accompagnement à la scolarité, c'est un des points sur lequel nous insistons. En lien étroit avec les enseignants et grâce à la participation de nombreux bénévoles (merci à eux) nous permettons à des enfants de reprendre confiance, de combler certaines lacunes pour mieux continuer leur cursus scolaire.

Nous savons que chaque action en faveur de nos enfants est une brique de leur avenir et nous travaillons à consolider ces éléments.